



n°13

# L'AFFRE NICHÉ



Feuille de choux pétésque d'infos locales  
insolente, sarcastique et à grosse envie révolutionnaire.  
Écrite par des militantEs de la CNT-PTT 69.  
Parution : quand on veut.

Avril 2019

## PEG : à la niche (fiscale) !

### Prime d'intéressement 2018 :

Refusez le placement sur le PEG ! Faites vous payer ! Si il y a une seule question à se poser concernant l'affectation de la prime d'intéressement, c'est celle de savoir à quoi est utilisé l'argent placé sur les PEG (Plan Épargne Groupe) ? Et la réponse est claire, l'intégralité des sommes prend la direction de la bourse pour être placée en actions, obligations et placements monétaires. Votre argent sert donc à alimenter ces énormes machines que sont les places boursières et financières. Et ne croyez pas qu'il s'agit d'un petit capitalisme de père de famille où on investit dans une entreprise valeureuse et responsable. Tous les gestionnaires de PEG sont là pour gagner de l'argent et investissent là où ça rapporte le plus, participant ainsi à la financiarisation du monde et de l'économie. Faites vous verser l'argent sur votre compte et clôturer vos PEG pour ceux qui en ont un ! L'argent ne doit jamais être autre chose qu'un moyen d'échange et pas un instrument de spéculation.

### Une niche fiscale à supprimer !

Si votre prime d'intéressement est versée sur un PEG, elle est exonérée d'impôt sur le revenu. Si vous la mettez sur votre compte bancaire, elle est assujettie à l'impôt. Oui c'est injuste. Oui c'est une mesure incitative faite pour les marchés financiers. On appelle ça une niche fiscale. A supprimer !

### Une deuxième niche fiscale à supprimer !

Depuis de nombreuses années, les entreprises, plutôt que d'augmenter les salaires privilégient le versement de primes d'intéressement, moins pérennes et plus adaptables. Dans les grandes entreprises la prime d'intéressement s'est substituée au salaire. En 2015, c'est 17 milliards qui ont été versés. Problème, ces sommes ne sont pas soumises à cotisations sociales et patronales ou tout du moins bien moins que si elles avaient été des salaires. Bilan des millions perdus pour les caisses sociales. Encore une niche fiscale à supprimer.

## Prime « Gilets Jaunes »

### La générosité a ses limites

Poussée par macron, La Poste a octroyé une prime de 300 euros à ses salariés. Ça c'était pour l'effet d'annonce. Dans la pratique La Poste a cherché à réduire la dépense. Tout d'abord les CDIs intérimaires ne semblent pas vraiment considérés comme faisant partie de l'entreprise et leurs fins de mois doit être heureuses car on ne leur donnera rien. Ce qui est assez méprisant et va à l'encontre de l'égalité salariale. Ensuite les temps-partiels qui visiblement ont eux aussi d'heureuses fins de mois ne toucheront la prime qu'au prorata. Rien ne justifie ce choix car cette prime exceptionnelle n'a pas de rapport avec le travail et a été prise dans le cadre de mesures d'urgences pour le pouvoir d'achat.

### Calcul alambiqué :

La prime gilet jaune étant exceptionnelle chaque entreprise fixe ses règles. La Poste a décidé que son montant passerait de 300 à 200 euros pour ceux dont le salaire brut annuel serait supérieur à 26.972 euro ou qui gagneraient plus de 1,5 smic. Pour les temps partiels le calcul dérape. La Poste calcule combien le salarié gagnerait à temps plein pour savoir si elle applique la prime de 300 ou 200 euros et ensuite la réduit au prorata. Ainsi un salarié à temps plein qui gagne 1,4 smic touchera 300 euros et un à temps partiel à 80 % qui gagne 1,3 smic aura 160 euros. Des vrais pinces !

### L'ARMÉE EN RENFORT DES FORCES DE L'ORDRE



### Vérifiez vos feuilles de paie.

A Lyon-Centre, une factrice dont le jour de repos tombait le jour de Noël ne s'est pas vue créditée de RC (repos compensateur). Il a fallu faire une réclamation à la RH pour le récupérer. Si elle n'avait pas vérifié sa feuille de paie elle perdait une journée de repos !

### Les facteurs de secteur ne se salissent pas:

Chaque année en décembre, les facteurs et factrices touchent la prime "entretien de vêtement" de 12,06 euro. Enfin pas tous, car inexplicablement les facteurs de secteur n'ont pas été inscrits sur la liste des bénéficiaires. Ils sont donc tenus de distribuer le courrier, tous les jours, en tenue propre, mais à leurs frais. Les facteurs de secteur sont certes des supers facteurs qui s'adaptent à toutes les tournées, mais de là à ne pas se salir !

### La musette pour les DRH.

A Lyon-Centre un facteur a postulé pour un poste en Normandie. 13 ans d'ancienneté et très bien noté par sa hiérarchie. La responsable locale l'a convoqué pour un entretien téléphonique qui durera... 1 heure ! Cette madame Irma a conclu que notre collègue aura du mal à s'adapter à une tournée rurale ! Vu sa vitesse de réflexion, elle aurait surtout du mal à s'adapter à une tournée facteur.

## Un nouveau bâton pour Berger ?

### Démocratie syndicale :

La CES (Confédération Européenne Des Syndicats) avec ses 89 organisations membres regroupe la plupart des syndicats européens. Elle représente les intérêts des travailleurs auprès des institutions de l'Union. Les Échos, le journal des entrepreneurs nous annonce qu'elle doit élire son nouveau président, et que Laurent Berger le secrétaire de la CFDT en sera l'unique candidat ! Perfidement le journal ajoute : *c'est une désignation qui aura lieu en mai mais qui semble déjà jouée.*

Première constatation : la démocratie est vraiment au top chez les grands chefs syndicaux... un seul candidat !

Seconde remarque : on se dit "merde Berger va se casser de la CFDT !" Pas d'inquiétude, il a déjà annoncé qu'il prévoit de rester secrétaire de la confédération ; comme tout bon cumulard, il va se dédoubler !

Du coup à la CGT, on était pas très content. Tout du moins son secrétaire général, Philippe Martinez qui a déclaré à France 3 : *je suis en train de discuter avec le secrétaire général de la CES. Ce qu'on nous avait dit ce n'était pas du tout ça, donc on va rediscuter.* Tu sais Phifi faut pas croire tout ce que les chefs disent.

**Confédération Nationale du Travail**

**Syndicat CNT-PTT du Rhône**

44 rue Burdeau 69001 LYON

cnt.ptt69@cnt-f.org – www.cnt-f.org/cnt69

### LE TEMPS DES PASSIONS TRISTES INÉGALITÉS ET POPULISME

François Dubet

Édition du Seuil-La République des idées

112 pages 11.80 € TTC

"tant que nous vivions dans une société industrielle relativement intégrée, les inégalités semblaient structurées par les classes sociales : celle-ci offraient une représentation stable des inégalités, elles forgeaient des identités collectives et elles aspiraient à une réduction des écarts entre les classes -c'est ce qu'on appelait le progrès social. Ce système organisait aussi les mouvements sociaux et plus encore la vie politique [...] **Aujourd'hui avec les mutations du capitalisme, les inégalités se transforment et se multiplient** : chacun de nous est traversé par plusieurs inégalités qui ne se recouvrent pas forcément. Nous sommes inégaux «en tant que» -salariés ou précaires, diplômés ou non diplômés, femmes ou hommes, vivant en ville ou à la campagne, en fonction de nos origines... [...] Le thème de l'exploitation de classe cède le pas devant celui des discriminations qui ciblent des inégalités spécifiques.

**Dans les inégalités de classes, l'appartenance collective protégeait les individus d'un sentiment de mépris et leur donnait même une forme de fierté [...]** Mais surtout ces inégalités étaient politiquement représentées autour d'un conflit social et de multiples organisations et mouvements sociaux. **Mais quand les inégalités s'individualisent quand elles cessent d'être politiquement interprétés et représentés elles mettent en cause les individus eux-mêmes : ils se sentent abandonnés et méprisés [...]** Les inégalités multiples et individuelles deviennent [...] **une remise en cause de soi, de sa valeur et de son identité.**"

Extrait de l'interview parue dans le Monde du 13 mars 2019



François Dubet est professeur de sociologie émérite à l'université de Bordeaux II, directeur d'études à l'EHESS. Traduit dans le monde entier, il est considéré comme l'un des plus grands sociologues français.